

Martin, qu'elles avaient accepté de ne pas l'exercer. Elles avaient passé un marché : nous acceptons d'admettre vos amis si vous acceptez d'admettre les nôtres.... Je ne crois pas qu'à l'époque, nous nous rendions compte combien il était important, avant une rencontre internationale, d'essayer de se mettre d'accord entre pays influents susceptibles d'avoir la même vision des choses. Je suppose que si nous avions eu avant San Francisco l'expérience que nous avons acquise depuis, nous aurions peut-être essayé d'élaborer une démarche commune avec des nations comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Norvège, le Mexique et le Brésil.

«Une des ironies de la Conférence de San Francisco, du moins pour la délégation canadienne, est que les trois propositions à auxquelles nous attachions beaucoup d'importance et pour lesquelles nous avions lutté vigoureusement et avec succès, devaient s'avérer sans aucune importance.

«La première disposition à laquelle nous tenions était que, lors de l'élection de membres non permanents du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale devrait accorder une attention particulière à la capacité de l'État candidat de contribuer à l'atteinte des objectifs des Nations Unies, et nous considérions qu'une "répartition géographique équitable" était une considération secondaire. C'était là un exemple de notre foi en la "théorie fonctionnelle." L'Assemblée générale n'accorda aucune attention à cette disposition de la Charte, si bien que la modification obtenue par nous fut sans importance.

«Nous voulions également que, lorsque le Conseil de sécurité discutait de l'utilisation des forces armées d'un État membre pour mettre en vigueur ses décisions, cet État ait le droit de participer aux décisions du Conseil de sécurité concernant l'utilisation de ses forces armées. Notre position reposait sur l'hypothèse que les clauses de la Charte exigeant des États membres qu'ils mettent leurs forces armées à la disposition du Conseil de sécurité seraient effectivement appliquées, ce qui ne fut pas le cas....

«La troisième disposition avait trait à la campagne de Mike Pearson en faveur d'une conférence de révision au bout de 10 ans. Eh bien, il est toujours possible d'en avoir une; il suffit pour cela d'un vote de l'Assemblée générale avec une majorité de deux tiers. Mais ce qui est intéressant, c'est que Pearson avait manifestement espéré que 10 ans plus tard—vers 1955—il serait peut-être possible de donner plus de poids aux Nations Unies, alors qu'en fait, après la guerre de Corée, le blocus de Berlin et toutes les tensions en Europe, il n'aurait pas été possible d'avoir des Nations Unies aussi fortes que celles qui avaient été créées à San Francisco.

«Cela me déprime-t-il de voir toutes les faiblesses manifestées par les Nations Unies au cours de ces 40 années? Je crois bien que oui. Prenons simplement un différend international qui n'a jamais été réglé : celui du Cachemire. Je me trompe peut-être, mais j'ai l'impression que ce que nous voulions, à San Francisco, pour une question comme celle-là, c'est que le Conseil de sécurité prenne toutes les mesures de conciliation et de médiation voulues entre l'Inde et le Pakistan et, si cela ne suffisait pas pour parvenir à un accord, qu'il déclare ce qu'il considérait que l'avenir du Cachemire devrait être. Après quoi si l'un des deux pays ou les deux n'étaient pas d'accord, le